

EXPERIMENTATION NATIONALE
« S'ORGANISER POUR INNOVER :
QUAND LES TERRITOIRES RURAUX CONDUISENT LE CHANGEMENT »

❖ OBJECTIFS

Au travers d'une étude et d'une mise en réseau de 9 territoires (bassins de vie d'échelle intercommunale ou intercommunautaire) ayant mis en œuvre des stratégies de développement innovantes en termes de transition énergétique et écologique et/ou de tourisme durable, l'UNADEL et Mairie-Conseils mettent en place une expérimentation nationale sur la période 2014-2015.

Cette expérimentation vise plus particulièrement à analyser le couplage entre ces stratégies de développement et le fonctionnement des territoires concernés. Les stratégies de développement mises en œuvre dans ces territoires impliquent-elles des modalités particulières de gouvernance, de coopération et d'organisation ? Quelles clefs de réussite pourraient être transférées auprès des nombreux autres territoires concernés par ces champs d'actions ? Cette expérimentation pourra notamment s'appuyer sur les ressources et productions des co-pilotes, et notamment par Mairie-Conseils. Il s'agira enfin, au travers de cette expérimentation, d'appuyer les dynamiques mises en œuvre par les acteurs locaux participants via un travail d'écoute territoriale et d'analyse de leurs pratiques, d'apports extérieurs et de réflexion collective facilités par cette mise en réseau.

Pour accompagner cette expérimentation nationale, l'UNADEL et Mairie-Conseils, souhaitent mobiliser plusieurs de leurs partenaires nationaux et régionaux, en particulier : le Collectif Ville Campagne, l'association 4D, Le Carrefour des Pays Lorrains, l'Association Régionale de Développement Local de Provence Alpes Côte d'Azur. D'autres réseaux et centres de ressources seront invités à rejoindre cette dynamique.

❖ DEMARCHE

Cette expérimentation s'inscrit sur 18 mois (2014-2015), elle est organisée en 5 étapes :

- **Etape 1 : Constitution du groupe d'accompagnement et sélection des territoires** (du 15 octobre à fin novembre)

Un groupe d'accompagnement composé de 3 binômes sera créé le 4 novembre afin de réaliser ensuite « l'écoute territoriale » (phase 3 de l'expérimentation). Chacun des binômes se rendra alors ensuite dans 3 territoires différents.

Le groupe d'accompagnement déterminera début novembre une grille d'enquête qui sera ensuite utilisée par les binômes sur le terrain lors des entretiens.

Ce groupe a vocation à enrichir la méthodologie de l'expérimentation et à préparer les réunions du comité de pilotage (soit environ 4 réunions en 2015).

Identification des territoires (ou pré sélection) :

Plutôt qu'un appel à candidature global, il s'agit de réaliser un appel à candidature ciblé : en identifiant les territoires potentiels via les réseaux et centres de ressources, puis en contactant ces territoires une fois ceux-ci sélectionnés.

Il est ainsi demandé à chaque structure membre du groupe d'identifier dans son réseau (en vue de la réunion du 4 novembre) de 2 à 4 territoires susceptibles d'intégrer cette expérimentation. Une liste sera arrêtée lors de la première réunion du groupe d'accompagnement (4 novembre).

Profil des territoires ciblés :

- ❖ Des territoires déjà engagés dans la mise en œuvre de stratégies de développement de transition énergétique (filiale bois, éolien, photovoltaïque, biomasse, économies d'énergies...) et écologique (approche globale, biodiversité, santé...) et / ou tourisme durable (empreinte carbone, réductions des impacts sur la faune et la flore, accessibilité des publics, écoproduits...).
- ❖ Des territoires organisés au niveau inter-collectivités (Pays, PNR, PETR, Scot) ou intercommunal (grande intercommunalité),
- ❖ Des territoires développant différents modes de coopérations territoriales (y compris à des échelles plus petites) et de coopérations public/privé (ex : PER).
- ❖ Des territoires ruraux : soit sous influence urbaine ou métropolitaine ; soit polarisés par une petite ville ou polycentrique, soit en situation d'hyper ruralité.
- ❖ Des territoires présentant des conditions locales favorables : motivation locale, stabilité de l'organisation territoriale...

Sélection définitive :

Une fois, les contacts pris et l'accord oral obtenu, il sera demandé aux élus des structures territoriales intéressées de prendre une délibération, gage de leur engagement.

• **Etape 2 : Ecoute territoriale et première réunion du comité de pilotage**

Le travail « d'écoute territoriale » débutera fin 2014 (jusqu' à la fin du premier trimestre 2015) et sera réalisé par 3 binômes d'experts du développement local.

Chaque « écoute » sera organisée sur le plan logistique par un référent local par territoire (agent de développement) autour d'un protocole d'entretiens avec des acteurs locaux en vue de comprendre le fonctionnement territorial, les modalités de coopération et les démarches d'innovation. Cette étape permettra également de repérer les problématiques communes et les attentes des acteurs locaux de ces différents territoires en termes d'apports méthodologiques et de savoir-faire.

Une première réunion du COPIL sera organisée en décembre 2014 et réunira :

- Les membres du groupe d'accompagnement
- les structures de recherche et de formation : notamment un géographe et un sociologue des organisations.
- les partenaires institutionnels : le Commissariat général à l'Egalité des Territoires, la Caisse des Dépôts, l'ADCF, la Fédération des Parcs naturels régionaux, l'ANPP.

Le COPIL se réunira aussi à 2 reprises en 2015. Il pourra être réunit en marge des temps de travail nationaux.

• **Etape 3 : Analyse, synthèse des travaux et restitution**

Lorsque tous les territoires auront été « écoutés », une réunion du groupe d'accompagnement sera organisée à la fin du premier trimestre 2015 pour croiser les analyses. Une synthèse générale sera ensuite rédigée par les binômes (d'avril à mai) et fera l'objet d'une restitution auprès des représentants des territoires étudiés lors d'un séminaire en juin à Paris ou sur l'un des territoires de l'expérimentation.

• **Etape 4 : Les ateliers thématiques inter territoires**

La seconde demi-journée du séminaire de juin sera dédiée à l'organisation d'ateliers thématiques inter-territoires centrés autour des problématiques communes et qui permettront aux acteurs locaux d'échanger autour de leurs outils et pratiques et d'améliorer leurs démarches via des interventions d'experts.

Ces ateliers contribueront fortement à la mise en réseau des acteurs de ces territoires, et rassembleront au moins 1 élu, 1 agent de développement, et 1 représentant d'une instance de concertation de chaque territoire.

Deux autres temps d'ateliers inter territoires seront organisés au second semestre 2015.

- **Etape 5 : Séminaire et productions finales**

Enfin, un séminaire national sera réalisé avec les participants et les partenaires de l'expérimentation lors de la présentation finale des résultats (fin 2015). Ce séminaire sera ouvert à l'ensemble des acteurs concernés mobilisés par les réseaux nationaux et régionaux, Mairie-conseils et la Caisse des Dépôts.

Plusieurs productions seront réalisées en 2015, en particulier :

- Une synthèse issue de l'écoute territoriale
- Des fiches de présentation des territoires
- Des cahiers thématiques (issus des ateliers inter territoires)

Ces productions seront toutes disponibles sur les sites internet de l'Unadel et de ses partenaires.